

Procès-verbal
5^e rencontre du conseil d'établissement
14 juin 2022

Étaient présents : Juli Osborne, Julie Lanthier, Nancy Genest, Nathalie Deschênes, Patrick Danis, Marie-Ève Poirier, Brigitte Landry, Caroline Chénier, Chantal Saint-Pierre, Jacinthe Goudreau et Annie Legault.

Absences : France Turcotte, Martine Jolin, Anthony Millar et Jean Lessard

* Étant donné l'absence du président du conseil d'établissement, M. Millar, les membres désignent à l'unanimité M. Danis pour exercer les fonctions et pouvoirs de ce dernier lors de la rencontre de ce soir.

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre

M. Danis constate le quorum et déclare l'ouverture de la rencontre à 18h10.

2. Adoption de l'ordre du jour

M. Danis procède à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Deschênes d'adopter l'ordre du jour pour la rencontre.

Adopté à l'unanimité. CÉ 202122-140622-01

3. Adoption et suivis du compte rendu du 25 mai 2022

M. Danis demande aux membres s'ils ont pris connaissance du procès-verbal de la dernière rencontre du CÉ qui a eu lieu en mai dernier.

Une information est corrigée au point 5 : Mme Annie Goudreau est la représentante du secteur au conseil d'administration du centre de services.

Mme Osborne procède à un suivi de l'aménagement de la cour du préscolaire en mentionnant que les travaux ont débutés.

Il est proposé par Mme Saint-Pierre d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 25 mai 2022.

Adopté à l'unanimité. CÉ 202122-140622-02

4. Parole au public

Il n'y a pas de membre du public présent.

5. Mot du représentant au comité de parents

M. Danis partage les informations essentielles de la dernière rencontre du comité de parents :

- La rencontre a débuté par des remerciements aux parents qui ne seront pas de retour l'an prochain.
- Révision budgétaire toujours en attente.

- Il est mentionné que le ministère a parlé d'un montant (maximum de 200\$) qui sera offert aux parents ayant des difficultés à payer les frais scolaires (montant en souffrance).
- Transport : Le gouvernement travaille avec la fédération des transporteurs pour renouveler les contrats.
- Loi 9 : Le 1^{er} juillet, le protecteur de l'élève sera nommé par le protecteur national.
- Suite au mot de la directrice générale, le comité a appuyé sous toute réserve la candidature d'Yvon Landry au poste du protecteur de l'élève pour 2022-23.
- Le nom du représentant de l'école au comité de parents doit être remis pour le 16 septembre 2022.
- Les dates du conseil d'établissement pour l'année 22-23 doivent être approuvées par le conseil d'établissement de cette année.

6. Mot du personnel

Mme Saint-Pierre rappelle aux membres du CÉ qu'il reste 7 jours d'école pour les élèves. Elle mentionne que les enseignants de la 4^e et de la 6^e année ont remarqué une grande fatigue lors des épreuves ministérielles en précisant que les élèves finissants étaient à leurs premiers examens du ministère étant donné la pandémie. L'appui de l'orthopédagogue, Mme Goudreau, fut apprécié.

Plusieurs billets médicaux furent transmis. Les élèves, par nos normes et modalités approuvées par le CÉ, ont pu être exemptés des examens sans être pénalisés. L'an prochain, le ministère veut changer afin que les élèves ayant un billet médical doivent reprendre la passation de l'épreuve manquée. On est en attente d'informations des ressources éducatives.

7. Mot du service de garde

Mme Legault informe les membres du CÉ que la dernière journée pédagogique a eu lieu hier, le 14 juin. Des activités avec de l'eau étaient prévues. Étant donné que le temps était frais, des plateaux de fruits avec une fondue au chocolat noir furent offerts aux enfants à la place.

8. Mot de la direction

Mme Osborne présente différents points :

- Beaucoup d'activités prévues d'ici la fin de l'année : Sablo en spectacle, sortie des brigadiers, parc d'eau, pique-nique, journée des finissants.
- Aide alimentaire : l'école veut essayer de se tenir loin des collations moins saines. Des réflexions ont lieu. Remettre l'Organisation Participation Parents (OPP) sur pieds est une option. Ce sera proposé lors de l'assemblée générale (AG) au mois d'août.
- 25 groupes l'an prochain : toutes les places sont comblées (enseignants.es). Le 28 juin, il y aura une rencontre pour accueillir les nouveaux membres.
- Clientèle 22-23 : Il y a un défi pour l'an prochain. Des surplus sont constatés au préscolaire (environ 15 élèves) et en 6^e année. Mme Osborne précise que le secteur de l'aéroport est en

construction, donc plus de familles qui aménagent dans le secteur. Les appels débiteront la semaine prochaine. Il y a une procédure à suivre.

- Séances d'affectation : Le 27 juin pour les techniciennes en éducation spécialisée ainsi que les préposés aux élèves handicapés et le 30 juin pour les éducatrices du service de garde.

9. Entrée progressive préscolaire 2022-2023

Mme Osborne présente la proposition pour l'entrée progressive au préscolaire.

Il est proposé par Mme Deschênes d'approuver l'horaire de l'entrée progressive.

Approuvé à l'unanimité. CÉ 202122-140622-03

10. Présentation du budget 2022-2023

Mme Osborne présente les montants des dépenses et des revenus pour l'année 2022-2023. Elle explique les différentes sections du document en donnant des précisions.

Approuvé à l'unanimité. CÉ 202122-140622-04

11. Activités ou sorties éducatives en début d'année 2022-2023

Mme Osborne demande aux membres s'ils acceptent que les élèves puissent faire des sorties à distance de marche pour l'année 2022-23.

Il est proposé par Mme Poirier d'approuver la demande.

Approuvé à l'unanimité. CÉ 202122-140622-05

12. Service de garde-élève vers une autre école 2022-2023

Il n'y a pas de demande cette année jusqu'à maintenant.

13. Fonds à destination spéciale

Les fonds furent utilisés pour l'embellissement de la cour du préscolaire.

14. Rapport annuel 2021-2022

Mme Osborne lit le rapport annuel du conseil d'établissement écrit par M. Millar.

Il est proposé par Mme Legault d'adopter le rapport annuel 2021-22.

Approuvé à l'unanimité. CÉ 202122-140622-06

15. Varia

Mme Osborne remercie les membres pour leur contribution au conseil d'établissement. Elle informe que Mme Genest et M. Danis vont poursuivre leur mandat l'an prochain. Les autres membres peuvent se représenter. Elle souhaite de belles vacances à tous.

Mme Legault remercie Mme Osborne pour son dynamisme lors des rencontres.

16. Levée de l'assemblée

Mme Landry propose la levée de l'assemblée à 19h05.

Adopté à l'unanimité. CÉ 202122-140622-07

Juli Osborne
Directrice

Patrick Danis
Président suppléant